

Asbl « Hesbaye – Meuse – Condroz Tourisme »

Rallye permanent « Bien le temps 2008 »[®]

sur le thème des

Parcs, jardins, arbres ...et vignobles

en Hesbaye, Val de Meuse et Condroz

« Dès l'Antiquité, à l'époque Gallo-romaine, existaient déjà chez nous des pratiques horticoles. Et depuis ces temps lointains, l'histoire des jardins n'a cessé d'évoluer. La période hollandaise qui se termina par l'indépendance de la Belgique voit, au niveau économique, l'arrivée de l'industrialisation et l'apparition des « grands seigneurs de l'industrie ». Ces derniers achèteront de nombreux châteaux dont ils aménagent les parcs, les garnissant d'essences exotiques afin de faire étalage de leur fortune. A la même époque, les premiers **parcs et jardins** publics voient le jour. Ils se développeront en tant qu'espaces verts au sein des villes pour notre bien-être.

D'autre part, en 2003, après 10 ans de travail, la région wallonne a recensé 25.000 arbres. Ces **arbres** isolés ou alignés, ainsi que certaines haies sont dès lors protégés. Si certains s'épanouissent dans nos bois et nos campagnes, d'autres, de part la volonté de l'homme, nous côtoient auprès des fermes, des églises, des châteaux et autres lieux symboliques ou topographiques.

Enfin, bien que située à la limite septentrionale de la culture de la vigne, notre Belgique eut, vers le 19^e siècle, des **vignobles** à peu près dans chaque région : Vallée de la Meuse, Hainaut, Brabant, Province de Liège, de Namur, ... On trouvait la vigne jusque dans les enceintes des villes comme Louvain et Liège ! Cette culture atteignit son sommet vers le 14^e s. Suite à des conditions climatiques néfastes auxquelles il faut ajouter d'intenses échanges commerciaux avec la France et un développement des villes et industries, la vigne va quasiment disparaître de nos régions. Sur notre territoire wallon, c'est dans les années 60 que réapparaît cette culture ...et c'est à Huy que renaît le 1^{er} vignoble en terre wallonne ! » (*)

Pour résoudre les énigmes de notre concours, nous vous convions à parcourir notre région pour aller à la découverte de nos parcs et jardins publics, nos arbres remarquables et nos vignobles.

Règlement

Ce rallye « **Bien le temps** »[®] est organisé jusqu'au 30 septembre 2008. Il est gratuit et il s'adresse à tous. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin de participation par concurrent. Plusieurs membres d'une même famille peuvent participer. Les membres de HMC Tourisme et de la Fédération du tourisme de la province de Liège ne peuvent pas participer. Pendant toute la durée du concours, aucune communication de quelque nature que ce soit avec les organisateurs ne sera admise. Le jury sera seul à pouvoir délibérer sur la validité des réponses et aucune

contestation ne sera admise. Les organisateurs ne sont pas responsables des modifications, indépendantes de leur volonté, qui pourraient perturber le bon déroulement du concours. Dans ce cas de figure éventuel, le jury neutralisera la (les) rubrique(s) concernée(s). Le concours est doté de nombreux prix qui seront décernés lors de l'inauguration de la saison touristique 2009. Tous les concurrents y seront invités personnellement. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent ce règlement.

Comment jouer ?

- En page 2, vous trouverez 30 énigmes classées par communes. Elles font chacune référence à une des 30 photos de la page 3.
- Les 30 énigmes se présentent sous forme de « Questions à choix multiple ». Les réponses seront donc « a, b ou c ». Chaque bonne réponse, vaudra 25 points.
- Les 30 photos, présentées en désordre et numérotées de 01 à 30, devront être attribuées aux 30 énigmes (une seule photo par énigme). Chaque bonne réponse vaudra 5 points.
- Un bonus, délivré par le Syndicat d'Initiative « La Rawète » pendant ses heures d'ouverture, vaudra 100 points. Ce « bonus » devra être collé à l'endroit prévu sur votre bulletin de participation.

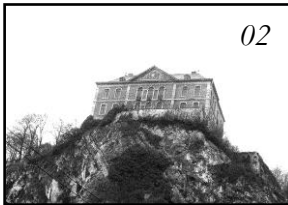


- Votre **bulletin de participation** contient les pages 4 et 5. Renvoyez-le, dûment complété, sous pli postal à « **HESBAYE-MEUSE-CONDROZ Tourisme** » Boulevard de la Sauvenière, 77 à 4000 Liège **pour le 30 septembre 2008 au plus tard.**
- Le classement sera établi en additionnant les points obtenus (Maximum 1000 pts) répartis comme suit : (30 énigmes x 25 = 750 pts) + (30 photos x 5 = 150 pts) + (1 bonus x 100 pts) = 1000 pts. En cas d'ex aequo, la question subsidiaire suivie d'un éventuel tirage au sort départageront les concurrents. **De nombreux prix récompenseront tous les participants.**

Les énigmes, dans les communes de...



1. **AMAY** – Cette propriété accueille en 2008 une rétrospective des œuvres de l'artiste :
a. Guy Van den Steen – b. Nic Joosen – c. Jeannine Ummels
2. **AMAY** – Cette « basilique » abrite le sarcophage de sa fondatrice. Début du VII^e siècle, celle-ci aurait fait planter la vigne ici, car sa famille possédait déjà des vignobles sur les coteaux :
a. de la Lieser – b. de la Moselle – c. du Rhin
3. **ANS** – Cet astucieux agrément ludique doit faire le bonheur des enfants dans un parc où on n'y interdit pas la pratique :
a. du vélo – b. du football – c. du cerf-volant
4. **BRAIVES** – Ce château veille sur un « Jardin ferroviaire » planté de :
a. bornes-repères – b. bornes kilométriques – c. bornes de délimitation
5. **BRAIVES** – Cette « Pierre Saint-Lambert » ouvre la voie vers une drève plantée de :
a. ulmus – b. acer – c. populus
6. **BRAIVES** – Cette route vous mène au site classé le 28 août 1942 :
a. du château-ferme – b. de la charmille – c. de la forge
7. **BURDINNE** – Ce logo figure sur le territoire du GAL. En avril 2006, le projet du CTA de diversifier les productions agricoles du PNB propose des vergers plantés de :
a. ficus carica – b. des arbusus unedo – c. des sambucus nigra
8. **CLAVIER** – Cette ancienne propriété de la Maison d'Argenteau est voisine d'une drève remarquable. Les éléments qui composent celle-ci sont au nombre de :
a. 38 – b. 39 – c. 40
9. **CRISNEE** – Sur cette place, un hommage est rendu à Joseph Hamels, mort pour sa patrie dans une localité dont les coordonnées géographiques sont :
a. 50.51 N – 3.17 E – b. 51.04 N – 2.40 E – c. 51.02 N – 2.52 E
10. **FAIMES** – Cette chapelle est classée depuis 1991. On y trouve l'inscription :
a. A NOTRE DAME DE MISERICORDE – b. A NOTRE-DAME DE MISERICORDE – c. A NOTRE DAME DE MISERICORDES
11. **FLEMALLE** – Ce château domine le village où le producteur d'un VQPRD a planté plus de 50 % de pieds d'un même cépage. Celui-ci aurait été obtenu par un « docteur » de nationalité :
a. allemande – b. autrichienne – c. suisse
12. **GEER** – Cette potale à l'abri de deux érables vous rappelle un crime perpétré par :
a. une fiancée trompée – b. un ancien grognard – c. un mari jaloux
13. **GEER** – Ce saint contre la rage, sur la promenade du Geer, est l'hôte d'une chapelle abritée par un tilleul planté pour commémorer le 100^{ème} anniversaire de :
a. l'indépendance nationale – b. la 1^{ère} fabrique de sucre – c. notre pays
14. **GEER** – Cette source est voisine de la place où on planta un arbre à la « Libération ». C'est un :
a. fraxinus – b. quercus – c. tilia
15. **GRACE-HOLLOGNE** – Ce parc du musée de la Commission historique a été honoré en 2007 par « Hesbaye-Meuse-Condroz Tourisme » dans le cadre :
a. du fleurissement – b. du rallye permanent – c. des « Casse-croûteurs du RAVeL »
16. **HUY** – Ce bout de la ligne 126 est voisin d'un clos situé en rive droite du Hoyoux. Les propriétaires ont arraché le Zieger et l'ont remplacé par :
a. du Pinot gris – b. du Pinot noir – c. du Pinot blanc
17. **HUY** – Cette sainte fonda la léproserie des « Grands Malades ». En 1251, l'évêque de Liège lui céda son vignoble d'Outre-Meuse et ce, à condition de lui verser chaque année 25 aimes de vin, soit :
a. 1.825 litres – b. 2.825 litres – c. 3.825 litres
18. **HUY** – Ce « protecteur des arts », domine une œuvre offerte par « Sourire d'enfant ». L'auteur a aussi sculpté une sainte dont la « passion » inspira le roman écrit par :
a. Dupont Clara – b. Dautrebande Renée – c. Baeken Rose-Marie
19. **HUY** – En 2005, cette gare sur la « Traversine » a fêté son 100^{ème} anniversaire. Le vin d'honneur servi à cette occasion provenait d'un clos dont le nom est l'anagramme de :
a. BRINSDEPIREE – b. SURSIBIEE – c. ANTIS RAILHIE
20. **HUY** – Ce parc porte le nom de religieux réformés de l'ordre des :
a. Franciscains – b. Dominicains – c. Bénédictins
21. **HUY** – Ce « Clos du Roc » est situé dans un lieu dit :
a. Tadécrochéalune – b. Tadécrochélatimbale – c. Tadécrochélemploi
22. **MARCHIN** – Ce lieu de vie pour anachorète a accueilli un sculpteur auteur d'un papillon. On peut voir cette œuvre à Huy :
a. Ruelle de Brivelain – b. Terrasse Victor Hugo – c. Place des Italiens
23. **MODAVE** – Ce château possède un parc qui a fait la couverture du numéro 291 de « Province de Liège Tourisme ». L'eau qui coule sous ce pont est :
a. le Ruisseau de Bonne – b. le Ry de Pailhe – c. le Hoyoux
24. **MODAVE** – Cette image est emblématique du CRIE qui accueillait la RTBF à l'occasion des « Journées de l'Eau 2008 ». La « chargée de projets », interlocutrice de Philippe Soreil ce jour-là, était :
a. Marie-Odile – b. Marie-Cécile – c. Marie-Angé
25. **MODAVE** – Ce dispositif qui épure les eaux usées produites ici est un exemple en Région wallonne. Le maître de l'ouvrage en est :
a. le CRIE – b. le Contrat de Rivière du Hoyoux – c. VIVAQUA
26. **VILLERS-LE-B^T** – Cette « Bourlotte » vous accueille. Si, à un mètre au-dessus du sol, vous tronçonnez horizontalement le plus gros des deux arbres, la superficie de la tranche atteindrait à quelques cm² près :
a. 1,7 m² – b. 1,5 m² – c. 1 m²
27. **WANZE** – Cette pierre, au lieu-dit « Célihi », rappelle une ancienne limite entre la commune et :
a. le Val Notre-Dame – b. Moha – c. Naxhelet
28. **WAREMME** – Cette chouette plaquette est au centre du « Contrat de Rivière du Haut Geer ». Ce contrat fut signé le 24 mars 2006 :
a. à l'Hôtel de ville de Waremme – b. à la « Maison de Hesbaye » – c. au château de Séllys-Longchamps
29. **WAREMME** – Cette demeure construite par les Lejeune-D'Anglure a vu sa façade ombragée par un tilleul planté là pour commémorer l'anniversaire de :
a. la Monarchie – b. la République – c. la Libération
30. **WAREMME** – Ce havre de paix accueille aussi :
a. un bar – b. une discothèque – c. un hippodrome



Question
subsidaire :



En 2008,
combien de
visiteurs
auront
franchi cette
porte pour
fréquenter
la
Maison
du
Tourisme ?

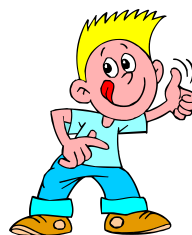


N° des énigmes par communes	Vos réponses (Entourez votre choix)			N° des photos qui concernent les énigmes
1. AMAY	a	b	c	
2. AMAY	a	b	c	
3. ANS	a	b	c	
4. BRAIVES	a	b	c	
5. BRAIVES	a	b	c	
6. BRAIVES	a	b	c	
7. BURDINNE	a	b	c	
8. CLAVIER	a	b	c	
9. CRISNEE	a	b	c	
10. FAIMES	a	b	c	
11. FLEMALLE	a	b	c	
12. GEER	a	b	c	
13. GEER	a	b	c	
14. GEER	a	b	c	
15. GRACE-HOLLOGNE	a	b	c	
16. HUY	a	b	c	
17. HUY	a	b	c	
18. HUY	a	b	c	
19. HUY	a	b	c	
20. HUY	a	b	c	
21. HUY	a	b	c	
22. MARCHIN	a	b	c	
23. MODAVE	a	b	c	
24. MODAVE	a	b	c	
25. MODAVE	a	b	c	
26. VILLERS-LE-BOUILLET	a	b	c	
27. WANZE	a	b	c	
28. WAREMME	a	b	c	
29. WAREMME	a	b	c	
30. WAREMME	a	b	c	

Collez ici votre BONUS

Répondez ici à la QUESTION SUBSIDIAIRE :

Nombre de visiteurs :



Réservé à HMCT	
Total des points pour les énigmes : <small>(25 pts par bonne réponse / 750 pts max.)</small>	
Total des points pour les photos : <small>(5 points par bonne réponse / 150 pts max.)</small>	
Points pour le bonus : <small>(100 points)</small>	
TOTAL général : <small>(maximum 1.000 points)</small>	
Question subsidiaire en cas d'ex aequo :	
Nombre exact :	
Réponse du concurrent : -	
Différence :	
Place :	

ASBL « HESBAYE-MEUSE-CONDROZ TOURISME »
RALLYE PERMANENT « Bien le temps »
organisé jusqu'au 30 septembre 2008

Parcs, jardins, arbres ...et vignobles

en Hesbaye, Val de Meuse et Condroz

BULLETIN DE PARTICIPATION

comprenant les pages 4 et 5
à renvoyer sous pli postal avant le 30 septembre 2008 à :

« HESBAYE-MEUSE-CONDROZ Tourisme » asbl
Boulevard de la Sauvenière, 77
4000 Liège

Je soussigné : NOM : Prénom :

ADRESSE : Rue : N° Bte :

C. P. : Localité : Né(e) le :

accepte le règlement.

Signature :

Date :